

Parc national de Port Cros

Objectif 1.II Conserver et mettre en valeur les patrimoines exceptionnels du coeur

La forte valeur patrimoniale des îles s'exprime par la combinaison unique de monuments militaires, «sentinelles de pierre» imposantes, émergeant de la forêt méditerranéenne dense ou posés sur le rivage.

[...]

Les projets de réhabilitation et de valorisation du patrimoine militaire s'inscrivent dans une logique d'usage public des forts. Ces projets s'appuieront sur un partenariat fort entre le conservatoire du littoral et le parc national de Port-Cros et la définition d'une stratégie commune de valorisation du patrimoine bâti militaire des îles. Les projets de valorisation tiendront compte du principe de gestion des îles basé sur le "gradient de naturalité" qui prévoit une moindre artificialisation des espaces à mesure qu'on s'éloigne des villages.

Les travaux de sauvegarde ou de réhabilitation à mener s'inspirent des techniques traditionnelles, respectent les formes, les couleurs, les modes d'implantation et la spécificité du bâti originel. A cet égard, l'établissement public du parc national a vocation à poursuivre l'expérimentation dans l'amélioration des techniques de restauration et à transférer son savoir-faire. Pour ce faire, il cherchera à s'associer autant que possible avec des organismes en charge d'insertion pour allier réhabilitation traditionnelle du patrimoine avec une dimension sociale et éducative.

[...]

6 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
<p>1.II.1 Restaurer, sauvegarder et faire vivre le patrimoine bâti remarquable des coeurs.</p> <p>Sur Port-Cros, quatre forts sur les cinq sont propriétés de l'établissement public:</p> <ul style="list-style-type: none">- le fort du Moulin qui domine le village est en partie privé et le fort de la Vigie est propriété de la défense.- Les quatre batteries de l'îlot de Bagaud, situées en réserve intégrale, n'ont pas	<ul style="list-style-type: none">• Maîtrise d'ouvrage• Appui technique au conservatoire du littoral dans la maîtrise d'ouvrage qu'il assure• Définition et mise en oeuvre de la stratégie de valorisation du patrimoine par :- conception et réalisation des projets de réhabilitation, de restauration ou de mise en sécurité	<ul style="list-style-type: none">• Soutien et participation à la démarche• Aide à la gestion selon les projets	<ul style="list-style-type: none">• CELRL, STAP• DREAL• Partenaires privés et associatifs• Habitants

Parc national de Port Cros

<p>vocation à être restaurées.</p> <p>Sur Porquerolles cinq forts, sur les onze que compte l'île, sont propriété de l'établissement public : les forts du Grand Langoustier et du Lequin sont propriétés du conservatoire du littoral, d'autres sont en cours de transfert (fort de l'Alycastre, batterie haute des Mèdes, batterie basse des Mèdes) ou en discussion entre le ministère de la défense et le conservatoire du littoral (fort du Bon Renaud).</p> <p>L'établissement soutient le conservatoire du littoral dans ses objectifs</p> <p>d'acquisition foncière sur les îles. Une réflexion conjointe est en cours pour la définition d'une stratégie de valorisation des éléments du patrimoine bâti militaire, pérennisant les vocations actuelles de certains forts et visant à déterminer les vocations futures des autres après réhabilitation. Le petit patrimoine bâti (aqueduc, murets, puits, usine de soude.) doit également faire l'objet de mesures de sauvegarde notamment à travers le montage de projets d'insertion</p>	<ul style="list-style-type: none"> - montage de projets de partenariat alliant restauration du patrimoine et projet de réinsertion professionnelle - définition et adaptation aux vocations futures : résidence d'artiste, espaces muséographiques historiques, espace de vie et de lien social, site pédagogique, hébergement 		
[...]	[...]	[...]	[...]

Référence ID de l'article : #4552

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-11 11:47